



Intérêts du quartier de la Neuveville

Assemblée Générale 2017

Jeudi 23 mars 2017

Brasserie de l'Épée

Présidente : Madame Fabienne Dominique Curty
Présents : 137 personnes sont présentes selon la liste des présences
Secrétaire : Madame Marie Boillat

1. Salutations et bienvenue

La Présidente souhaite la bienvenue aux invités et aux habitants à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de l'association pour la défense des intérêts du quartier de la Neuveville.

Elle salue tout particulièrement :

Notre conseillère communale, Madame Andrea Burgener Woeffray
Monsieur Jean-Noël Gex, ancien président
Monsieur Claude Bapst, ancien président
Monsieur Jean-Michel Jonin, membre d'honneur
Monsieur Mathias Pittet, co-président de l'AIA
Monsieur Helmut Eichhorn, représentant des TPF
Association du Carnaval des Bolzes

ainsi que les représentants de la presse.

Elle excuse :

Monsieur Roland Julmy, ancien président
Monsieur Paul Mauron, ancien président

Monsieur Cédric Clément, Directeur de Fribourg Tourisme
Monsieur Félicien Frossard, secrétaire général de l'Agglomération de Fribourg
Madame Isabelle Jeanne Teufel, Présidente de l'association du quartier du Jura
Madame Elisabeth Schneider, Président de l'association du quartier d'Alt
Madame Valérie Rueck, Présidente de l'association de Péroilles
Monsieur Paul Stulz-Dreux, représentant de l'association du Schoenberg

Les scrutateurs pour la soirée sont Messieurs Jean-Noël Gex, Jacques Stritt, Jean-Pierre Gauch, Jacques Brodard, Matthias Pittet.

Convocation et ordre du jour

Conformément aux statuts, cette assemblée a été convoquée par le Babillard de février 2017.

L'ordre du jour a été quelque peu modifié :

1. Salutations et bienvenue
2. Approbation du PV de 20 mars 2016
3. Rapport de la Présidente
4. Rapport du Caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes
- 5a Mobilité
6. Fin de mandat du comité
7. Élection du Président ou de la Présidente
8. Élection des membres du comité
9. Élection des vérificateurs des comptes
10. Cotisations et budgets
11. Programme d'activités 2017
12. Supprimé car déplacé au point 5a (mobilité)
13. Message de la Conseillère communale
14. Divers

Aucune remarque n'est faite au sujet de l'ordre du jour. La liste des présences était à disposition à l'arrivée de la salle et la Présidente demande aux personnes qui ne l'auraient pas encore signée de le faire. La Présidente informe que l'assemblée sera enregistrée afin de faciliter l'établissement du procès-verbal. La Présidente informe qu'un verre de l'amitié sera offert au terme de l'assemblée. Les formalités d'entrée en matière étant réglées, la Présidente constate que l'assemblée générale ordinaire du jeudi 23 mars 2017 peut valablement délibérer.

2. Approbation du PV 2017

Le PV était à disposition dès 19h30 et il n'est pas lu en assemblée. Il n'y a aucune remarque et le PV est approuvé.

3. Rapport de la Présidente

Activités des IQN en 2016

1^{er} août 2016

Je vais commencer par parler de notre magnifique fête du 1^{er} août. Malgré une animation et des feux hors du commun, la soirée a été très intense. Toute l'organisation a été dépassée mais cela ne nous a pas arrêté, la soirée a quand même été exceptionnelle. On a tous fini sur les rotules mais tout le monde était très content.

Repas de soutien

Notre repas de soutien, crêpes sucrée/, a été aussi une réussite. Cette année, le repas a été suivi par un formidable spectacle de marionnettes. Les enfants étaient ébahis et enchantés. Ils avaient des étoiles plein les yeux, je pense que les parents aussi.

Fête de St.-Nicolas

Notre fête de St.-Nicolas s'est déroulée pour la seconde fois au Port (ancienne usine à gaz). Cette année, la Fondation St.-Louis, que je remercie vivement, nous a prêté main forte. A l'arrivée du cortège, notre St.-Nicolas a fait son traditionnel discours. Les enfants étaient enchantés de leur paquet de friandises et les parents ont pu savourer un thé cannelle ou un vin chaud fait maison concocté par Christian, Simon et Catherine, une fidèle bénévole. La prochaine édition est déjà prévue le 1^{er} décembre 2017.

Babillard et site internet

Concernant le Babillard, nous rappelons que le comité est toujours preneur pour des photos ou des articles. Vous pouvez les adresser à Christian Piazza ou laisser un message sur le site des IQN. Site devenu très actif grâce à notre nouveau membre, Simon Farine, qui s'en occupe régulièrement en amenant des nouvelles idées. Je remercie sincèrement nos différents annonceurs pour leur fidélité ainsi que les internautes qui nous suivent de plus en plus nombreux sur la toile.

Remerciements

Parallèlement, je remercie aussi toutes les personnes qui nous aident au cours de l'année, que ce soit lors des manifestations ou à d'autres occasions. Je rappelle que sans l'aide de ces personnes, il serait difficile de mener à bien nos activités. Alors encore une fois un énorme merci.

Mobilité

Passons au sujet qui attise la colère et l'inquiétude de certains habitants du quartier ainsi que les commerçants et sur lequel Gérard Schmutz reviendra plus en détail au point 5a de l'ordre du jour. En tant que Présidente, je présente nos excuses les plus sincères quant à la façon maladroite dont nous avons commencé à traiter ce dossier. En effet, en 2016 quand nous avons été voir la Ville pour un échange sur le sujet du transit Grand-Fontaine/Route Neuve, et ceci en prévision de la fermeture de la gare dans les deux sens, il est vrai que l'idée d'une borne rétractable a été soulevée. Cependant, il y avait aussi l'idée d'un sens obligatoire au bas de la Grand-Fontaine et de la Route Neuve et l'idée d'une zone 20 km/h sur le tronçon carrefour Pertuis-rue de la Neuveville et Pont de St-Jean. En janvier 2017, nous avons écrit à la ville pour relancer le débat. Le 15 mars 2017, lors de notre entretien avec la Ville, différents schémas ont été évoqués et sont actuellement en

cours d'étude. Une fois terminés, ses différents scénarios seront présentés par la Ville à une assemblée extraordinaire que nous organiserons et où tous les habitants et commerçants du quartier seront conviés. Cette séance est déjà prévue en septembre voire octobre 2017. Durant cet entretien, nous avons également souligné que si de telles mesures devaient être mises en place, une phase de test serait nécessaire afin de vérifier si elles remplissent bien les objectifs visés. A ce jour, rien n'est fait. Les différentes mesures sont toujours en cours d'étude. Je rassure donc tout le monde car aucune décision ne sera prise sans l'aval des habitants et des commerçants. Notre intention a toujours été de consulter tout le monde et j'appuie mes mots. Notre action qui me semble utile est uniquement dans le but de préserver l'authenticité, l'ambiance et le bien-être de notre quartier. Cela étant, je vous informe également que l'opposition que nous avons fait en avril 2015 contre l'installation des parcomètres a été rejetée.

Recueillement

Je demande maintenant que l'assemblée se lève en signe de respect pour celles et ceux qui nous ont quittés durant l'année écoulée. Une pensée particulière pour Jean-Marie Aeby, ancien président, qui nous a brusquement quitté l'automne passé.

Je vous remercie pour votre attention.

4. Rapport du caissier

La parole est donnée à Gérard Schmutz, caissier, qui salue l'assemblée. Il donne un aperçu des comptes 2016 :

Dépenses :

Comité et AG : 2635.20 francs
Frais généraux : 1658.90 francs
Frais de recours : 400 francs
Soutien d'activités tierces : 600 francs
St-Nicolas : 2770.85 francs
Frais bancaires : 129.05 francs
Vente de fleurs : 214 francs
Décorations de Noël : 707.50 francs
Amortissement : 2000 francs
Total des charges : 11'115.50 francs

Produits :

Babillard : 930.50 francs
Repas de soutien : 758.10 francs
1^{er} août : 8150.30 francs
Cotisations : 4660 francs
Total des produits : 14'527.05 francs

Un bénéfice de 3411.55 francs a été réalisé.

Le bilan au 31.12.2016 est le suivant :

CCP : 33'253.57 francs
BCF : 12'347.95 francs
Coopérative Auge : 2500 francs
Matériel : 785.80 francs
Impôt anticipé à récupérer : 37.80 francs
Actifs transitoires : 335 francs
Passifs transitoires : 635.65 francs
Capital propre : 45'191.47 francs
Résultat reporté : 3433 francs

Total des actifs : 49'260.12 francs
Total des passifs : 49'260.12 francs

Gérard Schmutz relève le résultat exceptionnel de l'année 2016, dû principalement aux recettes du 1^{er} août 2016. En effet, un bénéfice de 8150 francs a été réalisé lors de cette soirée.

Aucune remarque n'étant formulée et aucune question n'étant posée, la parole est donnée aux vérificateurs des comptes.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Madame Stéphanie Schroeter relève que les comptes ont été tenus avec exactitude et de manière professionnelle par le caissier. Elle confirme les chiffres avancés par le caissier. Elle propose à l'assemblée d'approuver les comptes qui correspondent à la réalité et de décharger le caissier.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée qui donne ainsi décharge au comité et au caissier. La Présidente remercie les vérificateurs des comptes et le caissier pour leur excellent travail.

5a. Mobilité

La parole est passée à M. Gérard Schmutz. Il demande si tout le monde est satisfait de la réfection de la rue de la Neuveville. Il demande à ceux qui sont satisfaits de lever la main. Personne ne lève la main et des « non » sont formulés par une partie de l'assemblée. Il pense mettre tout le monde d'accord en disant que c'est un désastre, que nous nous retrouvons avec une rue avec des potelets qui ne sont pas droits et sans revêtement anti-bruit. Il met en avant que cette réfection n'a pas été anticipée, que personne n'y a porté d'intérêt, qu'elle s'est faite et que tout d'un coup nous avons dû intervenir rapidement pour pouvoir sécuriser cette rue. La conséquence est un résultat qui ne convient pas aux habitants. Ce qu'il va se passer d'ici 2020 ou peut-être un petit peu plus tard, c'est la fermeture de l'Avenue de la Gare dans les deux sens. C'est une réalité qui va arriver et qui aura un impact direct sur notre quartier. Du côté de la rue St-Pierre, il y aura une interdiction de prendre la rue Pierre Kaelin ; l'Avenue Tivoli sera aussi fermée ; du côté de Pérolles, il y aura une interdiction d'entrer ; en parallèle il y aura un garage de transition qui sera construit auquel auront accès les véhicules venant de la rue St-Pierre, ainsi que les véhicules venant de Pérolles en descendant la Route-Neuve. La Ville de Fribourg ainsi que l'Agglomération se sont penchés sur le problème et ont prévu des mesures afin de diminuer les impacts de ce projet de fermeture de la gare. Le plan d'agglomération 3 prévoit ainsi des aménagements de compartimentage de la Basse-Ville afin de limiter le trafic de transit entre le quartier du Bourg et le quartier de Pérolles. De plus, dans le quartier, nous avons répertorié deux endroits délicats pour les enfants et les piétons : la zone de la sortie du pont de St-Jean direction rue de la Neuveville et la Place du Pertuis. La Place du Pertuis est en endroit où il y a beaucoup d'utilisateurs qui se croisent (piscine, kiosque, crèche, home, Fara, café, funiculaire et arrêt du bus). Il avance le fait que sur 10 véhicules, il y en a 6 qui sont du trafic de transit entre le quartier du Bourg et la gare, contrairement aux 4 autres véhicules qui viennent effectivement dans le quartier et qui représente le bon trafic. C'est du mauvais trafic dont il faut se débarrasser. Il avance une augmentation de 115 % du trafic dans le canton depuis 1987, contrairement à la Ville où il y a eu une diminution depuis 2002. Gérard Schmutz demande si nous voulons une deuxième rue de la Neuveville ; il pense que non. Les démarches du comité sont les suivantes : anticipation et participation active à l'élaboration des projets, en sachant que la rue de la Neuveville et la Route Neuve sont des routes collectrices de quartier qui doivent permettre l'accès en entrée et en sortie du quartier de la Neuveville. Aujourd'hui, il n'y a pas de projet. Le comité a écrit à la Ville pour demander justement l'élaboration d'un projet, si possible avec des variantes. Toutes les solutions possibles doivent être évaluées. Une assemblée générale extraordinaire sera organisée en automne. A cette occasion les solutions seront présentées et les habitants pourront prendre position sur les solutions proposées. Gérard Schmutz invite les habitants qui auraient des propositions à prendre contact avec le comité pour lui en faire part. En ce qui concerne la rue de la Neuveville, nous souhaiterions que les potelets soient supprimés et remplacés par

du mobilier urbain (cela peut se présenter de différentes manières : plantes, arbres, tables, etc) afin de rendre la rue plus accueillante. Il relève qu'aucune option n'a encore été prise à ce jour au sujet des potelets.

Gérard Schmutz signale encore une mise à l'enquête d'un projet concernant les vélos, dont le but est d'améliorer l'attractivité du vélo en ville de Fribourg. Pour ce faire, le Conseil communal a décidé d'autoriser la circulation des cycles à contresens sur les rues suivantes : Grandes-Rames (entre la rue de la Neuveville et l'école de la Neuveville), Karrweg, Planche-Inférieure. Les plans peuvent être consultés auprès du secrétariat de la Direction de la police locale et de la mobilité durant le délai de recours. Les recours sont à adresser par écrit à la Préfecture de la Sarine jusqu'au 10 avril. Cependant, il signale qu'une ordonnance prévoit que lorsqu'il y a une mise en sens unique, automatiquement les vélos peuvent circuler en sens inverse.

Nous passons au débat sur le point de la mobilité.

M. Jean-Michel Jonin exprime le fait que malgré les propos rassurants de la Présidente, il se permet de lire un texte qu'il a préparé pour cette assemblée générale. La lettre écrite en janvier par les IQN portant sur des propositions de limiter la circulation dans le quartier ne fait de loin pas l'unanimité des habitants et des commerçants. L'objet le plus critiqué est la pose d'une borne à la Grand-Fontaine, car cela prêterait les habitants et les commerçants, ainsi que tout autre utilisateur des infrastructures, commerces, entreprises, clubs, institutions et services se trouvant dans le quartier. Une telle mesure aurait pour conséquence un large report de trafic sur l'axe Stadtberg-Route-Neuve. Le projet d'un nouveau garage, avec sortie sur la Route-Neuve, n'est pas sans influencer le nombre de véhicules arrêtés aux feux de la gare. Le quartier de l'Auge verrait un surplus de trafic également. De plus, en cas de catastrophe naturelle, la pose d'une borne restreindrait également l'accès en véhicule à des endroits sûrs. Il demande que l'assemblée se prononce sur la nécessité d'écrire une nouvelle lettre au Conseil communal annulant purement et simplement celle du mois de janvier. Il demande également que toute nouvelle initiative soit approuvée par la population, soit en assemblée générale, soit par une assemblée extraordinaire.

La conseillère communale, Mme Burgener Woeffray, prend la parole. Elle rappelle être aussi une habitante de ce quartier et que donc les préoccupations de la population sont aussi les siennes. Elle dit que si elle avait su qu'elle devrait être présente ce soir pour résoudre ce problème, elle ne sait pas si elle aurait eu le courage de se mettre sur une liste électorale. Elle apprécie l'intérêt des habitants par rapport à ce qu'il se passe dans le quartier et constate une très forte tension dans la salle. Elle ne souhaite pas la renforcer davantage par sa contribution mais donner la position du conseil communal. Elle relève que la mobilité n'est pas de son dicastère mais elle s'est très bien préparée pour ce soir donc elle pense pouvoir répondre aux questions. Elle partage l'analyse présentée par M. Gérard Schmutz par rapport à la dangerosité pour les piétons sur le Pont de St-Jean et quant à la surcharge au carrefour du Pertuis qui est un problème qu'on doit régler. Elle partage aussi l'idée que l'aménagement de la Route de la Neuveville n'est pas une réussite et elle rappelle que les potelets ont été mis en place pour des raisons de sécurité qu'ils ne constituent pas l'aménagement final qui doit être encore réalisé. Elle promet de s'occuper de la question de savoir à quand est prévu cet aménagement final. Quant au débat de ce soir sur la mobilité, il lui fait penser à celui qu'elle avait vécu en tant qu'habitante présente à une assemblée générale concernant le sens unique de la gare qui avait généré beaucoup d'opinions différentes qu'il fallait essayer de concilier. C'est ce que le conseil communal entend faire. Elle dit que le réaménagement de la gare est une mesure importante pour la Ville et pour l'ensemble de l'Agglomération et elle est ancrée dans une planification de portée régionale. Sa mise en place met en avant un risque de report de trafic pour les quartiers (pas seulement pour la Neuveville) et des mesures d'accompagnement seront nécessaires pour éviter ce type de nuisances. C'est dans ce contexte-là que le comité des IQN a agi. Elle confirme les propos de Fabienne Dominique Curty durant son rapport de Présidente sur le déroulement des démarches réalisées auprès de la Ville. Une première séance s'était déroulée entre les services techniques de la mobilité de la Ville et des représentants des IQN. Cette rencontre n'avait pas pour objectif de présenter des mesures déjà fixées mais plutôt d'expliquer le contexte avec une approche de mesures possibles à mettre en place dans notre quartier. Il est certain que tout comme le sens unique de la gare, l'assemblée sera partagée et qu'il y aura des tensions qui sont déjà très perceptibles. Cependant, contrairement à 2004 lors de la mise en sens unique de la gare, aucune mesure n'est actuellement figée, aucune mise à l'enquête n'est d'actualité. Il est donc peut-être temps d'anticiper et de mettre en évidence les éléments qui peuvent être réalisés dans l'intérêt des habitants tout en gardant à l'esprit l'intérêt général de la ville, ce qui est la tâche d'une

conseillère communale. Elle confirme ce qui a été dit par la Présidente, à savoir que le service technique de la mobilité travaillera sur plusieurs scénarios durant le printemps et l'été 2017, pour évaluer les mesures à mettre en place pour protéger les habitants de la Neuveville d'un surplus de trafic lié à la fermeture de la gare. Elle confirme que la fermeture de la gare, qui est un projet phare de la Ville, est prévue dès fin 2019 « si tout va bien ». Un crédit d'étude sera présenté par le conseil communal au conseil général en 2017. Il a donc été discuté de différentes variantes, et convenu que le service de la mobilité présentera ses résultats aux IQN à la rentrée 2017. Fin 2017, lors d'une assemblée extraordinaire, ces résultats qui auront été validés par le comité seront présentés aux habitants. Il est vrai qu'une borne rétractable avait été évoquée sans entrer en matière sur des heures d'ouverture et de fermeture. La discussion reste donc vraiment ouverte sur les solutions à prévoir.

Mme Marguerite Trocmé, Présidente de l'association de la Grand-Fontaine, dit ne pas souhaiter parler de la mobilité mais de la vie du quartier. Elle a lu un article de La Liberté le matin-même concernant les restaurants qui ferment. Elle propose l'idée (qu'elle propose aux conseillers généraux de relayer au conseil communal) que les restaurateurs reçoivent, comme dans d'autres villes, des bons de parcage pour leurs clients. De plus, elle affirme que l'association de la Grand-Fontaine s'est battue pour que cette rue reste telle qu'elle est, c'est-à-dire accessible dans les deux sens et sans borne, contrairement aux bruits qui courent disant que la Grand-Fontaine demande une borne. Ce que la Grand-Fontaine a demandé par contre, c'est de ne pas subir le trafic de transit lié au nouveau parking qui se trouvera en haut de la Route-Neuve. L'association de la Grand-Fontaine a demandé à ce que le trafic soit orienté en descendant de la Grand-Fontaine vers la Basse-Ville. Elle attire l'attention sur le fait que lorsqu'il y aura un parking en haut de la Route-Neuve, ce sera comme le samedi à Manor, on ne sortira plus de notre quartier car ce sera bouché par le trafic qui transitera par ici.

M. Martino Toscanelli relève que s'il y a beaucoup de tensions ce soir, c'est parce que le comité ou certains de ses membres ont envoyé une lettre en disant qu'ils étaient d'accord sur le fait de poser une borne à la Grand-Fontaine. Il pense que tout le problème vient de là. Il dit qu'il ne s'agit pas de travailler sur un projet pour essayer de trouver de nouvelles solutions sur la circulation ce soir mais que les habitants sont simplement en train de contester le fait que des gens ont pris position sans consulter la population et c'est cela qui pose problème.

Pour M. Claude Bapst, le problème de la mobilité qui nous concerne est un problème qui est incompréhensible. Comment peut-on séparer une ville en deux où il n'y a plus qu'un accès, le pont de la Poya, partout ailleurs il s'agit de passer dans des quartiers historiques ? Si on ne réfléchit pas à d'autres solutions que de vouloir faire passer les voitures par les quartiers, il ne voit pas comment on pourrait s'en sortir. Si on ferme partout, où vont aller les gens ? Ils doivent bien passer quelque part ! Partout ailleurs on a fait des ponts, on a fait des ponts en Basse-Ville et dans toutes les vieilles villes, pour que les gens puissent communiquer, pour qu'il y ait des échanges commerciaux. Il est d'avis que plus aucune décision ne doit être prise par le comité sans passer par une assemblée générale extraordinaire. Il pense que ce point 5a concernant la mobilité et plus précisément la fermeture de la gare et ses conséquences est le point principal de la soirée et explique la présence des nombreux habitants dans la salle. Il ne voit pas comment fermer l'Avenue de la Gare sans que les véhicules ne transitent par la Route-Neuve, la Grand-Fontaine et la Neuveville. Il pense qu'il faut avoir l'esprit élargi et inventif pour trouver d'autres solutions. Il relève que dans toutes les villes de Suisse des voitures circulent devant les gares, pourquoi à Fribourg veut-on à tout prix supprimer ces voitures ?

Mme Catherine Chenaux est depuis 17 ans dans le quartier et s'y sent bien et ils ont repris le Sauvage depuis deux ans. Ils y avaient bien réfléchi car il y avait déjà l'idée de mettre un horodateur à la Planche, ce qui a été fait. Il y a un horodateur sur toute la Planche, donc celui qui se parque tout en haut, qui descend puis qui remonte trouve une amende de 40 francs. Elle évoque des clients de l'hôtel qui arrivent auxquels ils proposent des cartes de parking durant 24 heures ; les clients n'ont pas le temps de monter leurs bagages et de recevoir leur carte de parking qu'ils ont déjà eu une amende de 40 francs. Elle remercie Mme Trocmé pour la proposition des bons de parcage pour les clients des commerçants et pense que cela pourrait être une bonne solution pour soutenir le tourisme, la restauration et l'hôtellerie pour lesquels elle estime que rien n'est fait. Elle trouve qu'une chance énorme de la Basse-Ville est qu'il y a des artisans, contrairement au haut de la

ville où il n'y en a presque plus. Une borne couperait la ville en deux, priverait les artisans et les restaurateurs de leurs clients. Elle a lu aujourd'hui dans La Liberté que M. Nobs dit que ce n'est pas un problème de mobilité mais que c'est parce qu'on a supprimé la clause du besoin, qu'on ne peut plus fumer dans les restaurants et qu'il n'y a plus de machines à sous et a l'impression qu'on les prend pour des « benêts ».

M. Pascal Aebischer souligne qu'il a dû se battre pour avoir le micro alors que c'est lui qui avait demandé l'ajout du point concernant la mobilité en la date du 1^{er} mars par le biais d'une lettre formelle. Il relève que si les Bolzes sont là ce soir ce n'est pas par sympathie envers le comité. Il se revendique comme l'auteur de l'argumentaire qu'il a fait circuler dans le quartier. Il demande à Gérard Schmutz où sont passés les 30 % de baisse de la circulation à la Grand-Fontaine relevée par La Liberté et qui n'a pas été évoquée dans les chiffres présentés. Il ne croit pas le comité quand il dit qu'il est contre la borne alors que c'est le comité qui a fait ce projet. Il se revendique comme le porte-parole des sans-voix, des Bolzes de la Neuveville ainsi que des artisans et commerçants de la Basse-Ville. Il soulève que les mesures prises par le comité sont contraires aux intérêts des habitants et commerçants de la Neuveville. C'est pour cela qu'il a demandé par écrit l'ajout à l'ordre du jour d'un point concernant la mobilité ainsi qu'une votation contre toute nouvelle mesure de contrainte à la circulation et d'accès à notre quartier. Cette votation servira de sondage exclusif et prioritaire des besoins des habitants et commerçants de la Neuveville au minimum quelques années après l'éventuelle et vraisemblable (selon ce qui est écrit dans La Liberté) fermeture de l'Avenue de la Gare. Il demande que la votation implique que le comité confirme par écrit la volonté de l'assemblée générale, organe décisionnel de notre association, et l'annulation de tous les courriers et démarches entreprises de manière informelle et privative auprès de la Ville. Il demande que ce point soit traité en priorité sur tous les autres points.

M. Jean-Pierre Gauch exprime le fait qu'il n'est pas Bolze et se sent rejeté alors qu'il fait aussi vivre les commerçants. Il rappelle que le plan d'agglomération 2 et le plan d'agglomération 3 ne sont pas des projets qui n'appartiennent qu'à la Ville, mais à l'Agglo. Les politiciens de Fribourg, tout comme le comité, n'ont pas toutes les cartes en main. Il demande qui ira discuter avec la commune si le comité dépose leur mandat. Il faut vivre avec la voiture mais on ne peut pas tout accepter non plus.

Mme Isabelle Gartenmann de la Rue de la Sarine dit avoir reçu une facture de 7500 francs pour trois places de parc qu'elle ne peut pas fournir. Elle a fait recours. Elle demande à la conseillère communale ce qui est fait de cet argent.

M. Claudio Rugo du parti des artistes dit être un homme de solution. Le parti des artistes souhaite lancer une initiative pour bloquer le projet de la gare. Il encourage les gens à signer pour que cette initiative puisse avoir lieu.

Mme Eva Heimgärtner propose un vote pour savoir si les habitants souhaitent qu'une nouvelle lettre soit envoyée pour annuler la première écrite en janvier, disant que la lettre ne représentait que l'avis d'une partie du comité et non celui des habitants. Elle rappelle que ce n'est pas l'association des habitants qui a mandaté le comité pour cette lettre.

M. Frédéric Bapst demande si les projets du plan d'agglomération sont définitifs ou si on peut encore faire recours. Gérard Schmutz confirme que c'est définitif.

M. Claude Bapst demande au comité qu'il y ait deux votes portant sur deux objets distincts : d'une part, que toute nouvelle mesure de circulation soit mise en consultation auprès de la population, d'autre part, qu'une lettre soit écrite pour annuler la lettre du mois de janvier.

M. Jean-Bernard Schmid dit que Fabienne Dominique Curty lui a confirmé l'après-midi-même qu'une lettre serait envoyée pour annuler celle de janvier.

Le comité accepte qu'un vote ait lieu.

Christiane Bürcke-Bischofberger est choquée des propos de M. Nobs disant que la mort des cafetiers et commerçants n'est pas due à des problèmes structurels, mais à des mesures comme l'interdiction de fumer ou l'abolition des machines à sous. Aussitôt que des contraintes de circulation ont lieu, les commerces trinquent. Elle aimerait que la Ville admette qu'elle ne veut plus de voitures et arrête de faire croire qu'en supprimant le mauvais trafic les utilisateurs seront favorisés. Il est impossible de distinguer le bon et le mauvais trafic. Elle met en avant le fait que d'autres axes de la Ville sont très engorgés, comment peut-on dès lors être aussi solidaires avec eux ? Comment voir les choses globalement ? Elle demande que la démocratie soit respectée. Elle remercie Fabienne Dominique Curty pour les excuses et le comité pour son travail.

M. Jean-Noël Gex souhaite rectifier une information. Il dément le fait qu'il y a eu une augmentation de la circulation dans le quartier. Il rappelle que selon les statuts, l'assemblée doit approuver tous les points de la partie formelle, dont le programme. On peut donc voter sur ce programme. L'aménagement et la circulation sont des compétences de l'exécutif et non du législatif mais on peut mettre un frein sur les budgets. La commune vient à l'assemblée générale mais les décisions sont déjà prises. Il propose de prévoir au programme l'assemblée extraordinaire.

Fabienne Dominique Curty confirme que la lettre à la Ville annulant celle de janvier sera faite.

M. Pascal Aebischer souhaite que la nouvelle lettre envoyée soit relue par Mme Eva Heimgärtner et M. Jean-Michel Jonin. Il souhaite éviter la mise sous cloche de la basse-ville. Il remercie tout de même le comité pour son travail.

M. Jean-Michel Jonin revient sur son texte qu'il a lu au début du point concernant la mobilité. Il ne demande pas un vote consultatif, mais un vote sur une lettre à écrire à la Ville pour annuler la première et une assemblée générale extraordinaire pour toute modification du trafic en vieille-ville.

Vote de deux objets :

Aucune décision d'entrave à la circulation n'est faite sans consultation de la population en assemblée générale ou en assemblée générale extraordinaire. Cela est accepté à l'unanimité.

Une lettre rectificative annulant la lettre écrite en janvier et disant que certains membres du comité ont pris l'initiative d'écrire la première lettre sans consulter la population sera écrite à la Ville. Cela est accepté à l'unanimité.

6. Fin de mandat d'un membre du comité

Ce soir, ce n'est pas sans une énorme émotion et une grande tristesse que nous prenons congé d'un précieux membre, voire une icône de notre comité qui ne désire plus se présenter comme candidat à une nouvelle élection. Monsieur Jean-Bernard Schmid nous quitte après avoir passé plus de 20 ans au sein des IQN. Évidemment, nous lui adressons un énorme merci pour tout le travail accompli. Nous le remercions également pour sa grande générosité, pour son soutien et pour tout son investissement. Néanmoins, nous sommes enchantés que notre collaboration va quand même se poursuivre car il sera toujours présent dans nos manifestations telles que la vente des fleurs, la fête de St.-Nicolas et pour la pose de nos décorations de Noël. Sur cette triste nouvelle, nous offrons à Jean-Bernard un cadeau qui nous l'espérons lui fera plaisir et lui laissera un souvenir positif quand il pensera à nous. Nous dans tous les cas nous allons beaucoup le regretter.

7. Élection du Président ou de la Présidente

La Présidente passe la parole à Gérard Schmutz, vice-président.

Gérard Schmutz présente Fabienne Dominique Curty comme candidate à la présidence pour une année. Il demande s'il y a une autre candidature. Après une candidature factice de Mme Debora Dall'oste, qui se présente « pour faire un gag », il s'avère qu'il n'y a pas d'autre candidature à la présidence.

Fabienne Dominique Curty est élue par acclamation.

8. Élection des membres du comité

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres :

M. Simon Farine
Mme Isis Fradet
M. Jean-Sébastien Roy

La Présidente demande s'il y a d'autres candidats. Mme Cécile Krassnitzer se présente. Cependant il y a un malentendu, car elle souhaite se présenter comme co-présidente du comité et non comme membre. Or, ce point a déjà été réglé au point précédent.

Il n'y a donc pas de nouveau candidat qui se présente.

Il n'y a pas de question ni d'opposition et les nouveaux membres sont élus par acclamation.

Les membres suivants poursuivent leur mandat pour l'année 2017. Dans l'ordre alphabétique :

Fredéric Baton
Marie Boillat
Christopher Cleary
Christian Piazza
Gérard Schmutz

La Présidente invite les personnes intéressées à donner de l'aide pour les manifestations à s'annoncer auprès de Marie Boillat.

La Présidente profite de réitérer ses remerciements aux membres du comité. Elle y associe leurs familles, pour la compréhension dont elles font preuve pour les absences générées par les différentes activités. Elle demande à l'assemblée, par ses applaudissements, de joindre ses remerciements aux siens.

9. Élection des vérificateurs des comptes

Mme Stéphanie Schroeter, 1^{ère} vérificatrice, est d'accord de renouveler son mandat pour une année. Nous la remercions pour son travail.

Monsieur Jean-Pierre Gauch, vérificateur suppléant, passe 2^{ème} vérificateur.

Nous avons donc encore besoin d'une vérificatrice ou d'un vérificateur suppléant. Mme Christiane Bürcke-Bischofberger se présente pour ce poste.

Les trois vérificateurs des comptes sont élus par acclamation.

10. Cotisations et budget 2017

La parole est donnée au caissier pour la présentation du budget et des cotisations.

En ce qui concerne les cotisations, le comité propose de les maintenir au niveau actuel, soit cotisations de membres dès 20 francs et cotisations de soutien dès 30 francs.

En ce qui concerne le budget 2017, Gérard Schmutz attire l'attention sur l'octroi de 1000 francs pour la maquette de Werkhof Frima.

L'assemblée approuve le montant des cotisations et le budget 2017 à la majorité.

11. Programme d'activités 2017

Les manifestations suivantes sont prévues:

- Samedi 8 avril 2017, nettoyage des berges de la Sarine.
Rendez-vous à 8h45 devant l'école pour toutes les personnes intéressées. Le nettoyage se fera sous l'organisation des IQN. En cas de mauvais temps, le pique-nique habituel aura lieu à la Vannerie et en cas de beau temps il se fera dans la cours d'école de la Neuveville.
- Samedi 13 mai 2017, vente des fleurs, devant l'ancienne caserne.
- Mardi 1er août 2017, fête nationale.
- Dimanche 17 septembre 2017, sortie des Aînés.
- Novembre 2017, repas de soutien.
- Et enfin vendredi 1^{er} décembre 2017, notre fête de Saint-Nicolas.

12. Message de notre conseillère communale

La parole est passée à Mme Andrea Burgener Woeffray, conseillère communale. Vu le temps qui passe, elle souhaite juste apporter un correctif par rapport à ce qui a été dit concernant la mobilité. Quelqu'un a dit que la Ville avait déjà pris des décisions sur les modérations de trafic en basse-ville, elle précise que ce n'est pas le cas. La Ville doit cependant suivre le plan d'agglomération qui lui impose d'entreprendre des mesures de régulation du trafic.

Le projet du Port va se poursuivre à l'ancienne usine à gaz.

Le Werkhof ouvrira ses portes au début de l'été.

La conseillère communale souhaite répondre à Mme Isabelle Gartenmann qui a demandé durant le point concernant la mobilité pour quoi était utilisé l'argent de la taxe dont elle a reçu une facture de 7500 francs. Mme Burgener Woeffray répond que cet argent sert à créer des places de parc et des places de jeux.

Travaux 2017 : fraisage et pose d'un revêtement phono-absorbant à la Route-Neuve (secteur Pertuis-escaliers des Grands-Places) en juillet ; entretien d'ouvrage et assainissement des parements de culées au Passage inférieur Route-Neuve 41 en mai et juin.

M. Jean-Noël Gex demande un point de situation sur l'école dont on n'a pas réentendu parler depuis la dernière assemblée générale. Mme Burgener Woeffray répond qu'en 2016, il y a des projections qui ont été faites par rapport aux besoins de construction d'écoles. Cela a démontré qu'il y avait urgence de construire de nouvelles infrastructures à la Vignettaz et à la Heitera. C'est toujours fin mai que les décisions de nouvelles constructions se prennent. La Neuveville n'est pas sur la liste pour le moment car il n'y a pas de

besoin urgent actuellement. On ne peut pas dire à quel moment cela se fera étant donné que cela est réévalué régulièrement en fonction de la démographie.

Mme Marianne Berther relève qu'il y a eu un gag de la part de Mme Debora Dall'oste pour se présenter à la présidence et reconnaît qu'il est de mauvais goût de plaisanter lorsque le sujet est sérieux. Cependant elle défend que Mme Cécile Krassnitzer s'est présentée comme co-présidente mais cela n'a pas été pris en compte. Elle demande que l'élection de la présidence soit revotée. Fabienne Dominique Curty dit que ce point est passé et qu'il faut qu'elle se représente l'année prochaine si elle le souhaite.

13. Divers

La Présidente passe la parole à Monsieur Martin Descloux, Chef adjoint du service de l'environnement ainsi qu'à Madame Barbara Gfeller Laban qui sont venus faire une présentation sur les analyses de sols.

Des analyses du sol se sont faites dès 2004. Suite à cela, différentes mesures ont été mises en place: des mesures préventives, des mesures renforcées par les cantons, des mesures d'évaluation du risque, et des restrictions d'utilisation. Cela concerne les jardins familiaux, privés, publiques et potagers, mais aussi des places de jeux. Une concentration trop élevée en métaux lourds a été mesurée. 20 parcelles ont des teneurs en polluants au-dessus des valeurs d'assainissement, 33 parcelles ont des teneurs entre seuil d'investigation et valeur d'assainissement, 27 parcelles n'ont aucune pollution ou sont légèrement polluées. Ces pollutions représentent un plus grand risque pour les enfants qui mettent la terre à la bouche et par rapport à leur faible masse corporelle. La pollution s'explique par l'ancienneté des jardins et l'accumulation des polluants au fil du temps. Cela est dû à la pollution atmosphérique, les activités artisanales, des pratiques anciennes comme l'incinération des déchets par exemple. Pour le mercure, la contamination remonte peut-être à des apports très anciens. Les résultats ont été communiqués aux propriétaires ou vont l'être. Plusieurs documents sont à disposition sur le site internet <http://www.fr.ch/sol/fr/pub/documentation/jardins.htm>. Si son jardin n'a pas encore été analysé, il s'agit de prendre les mesures suivantes : faire jouer les enfants sur des surfaces enherbées ou protégées, bien laver et peler les fruits et légumes, diversifier les sources d'approvisionnement en fruits et légumes, préférer les plantes avec une faible absorption de métaux lourds et cultiver les légumes à feuilles dans des bacs.

M. Jean-Noël Gex a une question sur les conséquences de cette pollution des sols pour les propriétaires. Reçoivent-ils un certificat qui déprécie le terrain ? Que se passe-t-il s'ils doivent vendre une parcelle ? Mme Gfeller Laban répond que les décisions prises s'appliquent aux propriétaires. Pour le moment il n'y a pas d'inscription des restrictions au registre foncier mais cela pourrait se faire par la suite. M. Jean-Noël Gex parle du cas de ses voisins qui ont dû mettre en décharge la terre contaminée, ce qui leur a coûté cher. Mme Gfeller Laban répond que cela s'applique pour les nouvelles constructions. M. Jean-Noël Gex se pose la question de l'origine du mercure. Il y avait une fabrique de miroirs (fabriqués avec du mercure) ce qui pourrait expliquer cet apport. Il se demande pourquoi des zones sont restées propres. Mme Gfeller Laban émet l'hypothèse suivante : les surfaces propres ont dû être réaménagées récemment et pas cultivées de manière intensive. Elle précise que son service est intéressé par les connaissances historiques des habitants du quartier qui pourraient expliquer ces apports de pollution. Il est clair que les activités artisanales ont eu un impact. Mais pour le mercure il reste une part d'interrogation.

Une habitante (qui n'a pas annoncé son nom) demande quels sont les moyens pour nettoyer cette pollution. Mme Gfeller Laban répond que la législation actuelle ne permet pas de le faire, mais la question a été posée au niveau fédéral afin d'obtenir des subventions. Les plantes absorbantes ne sont pas une solution car il faut plusieurs générations pour assainir de cette manière.

La Présidente donne la parole à l'assemblée.

Mme Mary-José Defferrard dit être contente de voir l'énergie qui s'est dégagée ce soir concernant la mobilité et souhaiterait qu'il y ait la même énergie pour la défense de la place de jeu devant l'école qui risque de disparaître en cas de construction de nouvelles infrastructures. Elle demande si le Babillard peut relayer les démarches du comité. Fabienne Dominique Curty répond que le site internet fournit des informations qu'il n'y a pas dans le Babillard. Christian Piazza précise que le Babillard est ouvert à qui souhaite communiquer des informations ou réflexions. Mme Mary-José Defferrard souhaite encore rappeler que le Werkhof générera beaucoup de passage d'enfants sur le pont de St-Jean et elle se fait du souci quant à leur sécurité.

M. Jean-Noël Gex remercie le comité pour son travail mais il constate ce soir un décalage entre le comité et la population. Il propose de lancer un sondage sur les besoins et les intérêts des habitants pour être sûr de les représenter dans les différentes thématiques. Certains thèmes d'actualité l'étaient déjà en 1978. Il rappelle également qu'on a des représentants politiques dans le quartier qui peuvent aussi représenter l'association dans le cadre de leurs activités politiques et qu'il serait bien d'en profiter et de les informer des démarches effectuées pour qu'ils ne les apprennent pas dans d'autres cadres.

Christopher Cleary informe que depuis une année, sa fille et lui-même livrent le Babillard. Ils font au mieux pour le distribuer à chaque habitants. Il demande de lui dire si quelqu'un ne le reçoit pas. Il donne également l'information que lors du nettoyage des berges de la Sarine, il y aura une ballade pédagogique sur l'histoire de la Sarine. Tout le monde y est convié.

Patoche Barilli, co-présidente de l'Association du Carnaval des Bolzes, remercie les IQN pour la diffusion des informations concernant le carnaval dans le Babillard. Elle remercie également les habitants pour le soutien apporté ainsi que pour leur participation. L'année prochaine, le Carnaval aura lieu plus tôt et le Babillard sortira trop tard pour l'annoncer. Elle demande si le Babillard peut sortir à temps pour l'annonce du carnaval.

La Présidente clos l'assemblée générale et remercie chacun pour sa présence et sa confiance.

Fin de l'assemblée à 22h35.

Fribourg, le 23 mars 2017

Fabienne Dominique Curty, Présidente